

Insertion professionnelle et poursuites d'études
Diplômés de Master 2
de l'Université Toulouse Capitole

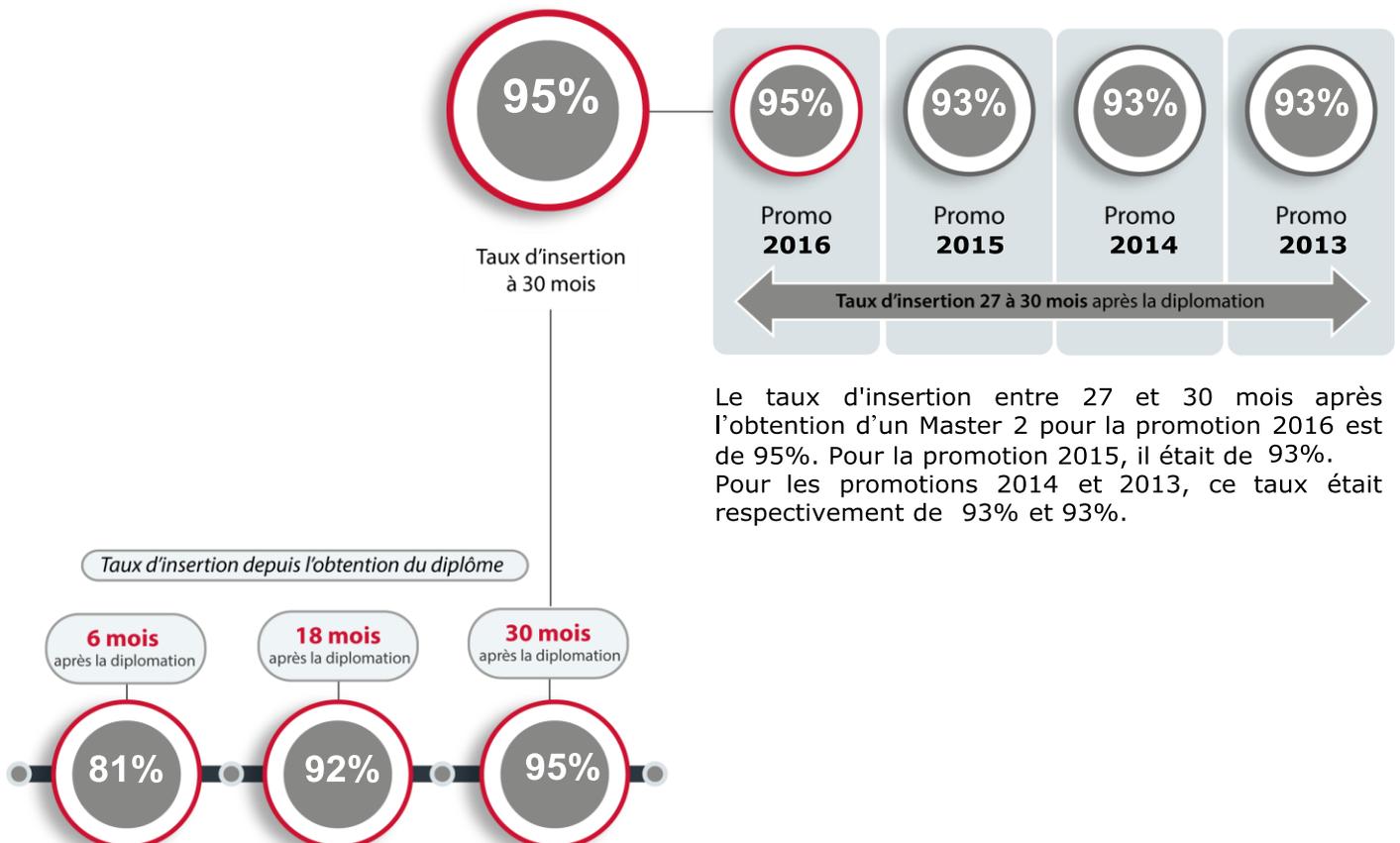
Promotion 2016 - Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme



Les diplômés 2016 de Master 2 qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 91% des diplômés qui sont en emploi, 5% qui sont à la recherche d'un emploi et 4% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...).

Insertion Professionnelle - sans poursuite d'études après le M2

Taux d'insertion = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)*100)



Le taux d'insertion entre 27 et 30 mois après l'obtention d'un Master 2 pour la promotion 2016 est de 95%. Pour la promotion 2015, il était de 93%. Pour les promotions 2014 et 2013, ce taux était respectivement de 93% et 93%.

30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion des diplômés de Master 2 est de 95%.

Un an plus tôt, au 1er décembre 2017, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion était de 92%. Deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'insertion était de 81%.

Le premier emploi

Propositions d'emploi à l'issue du stage, de l'alternance



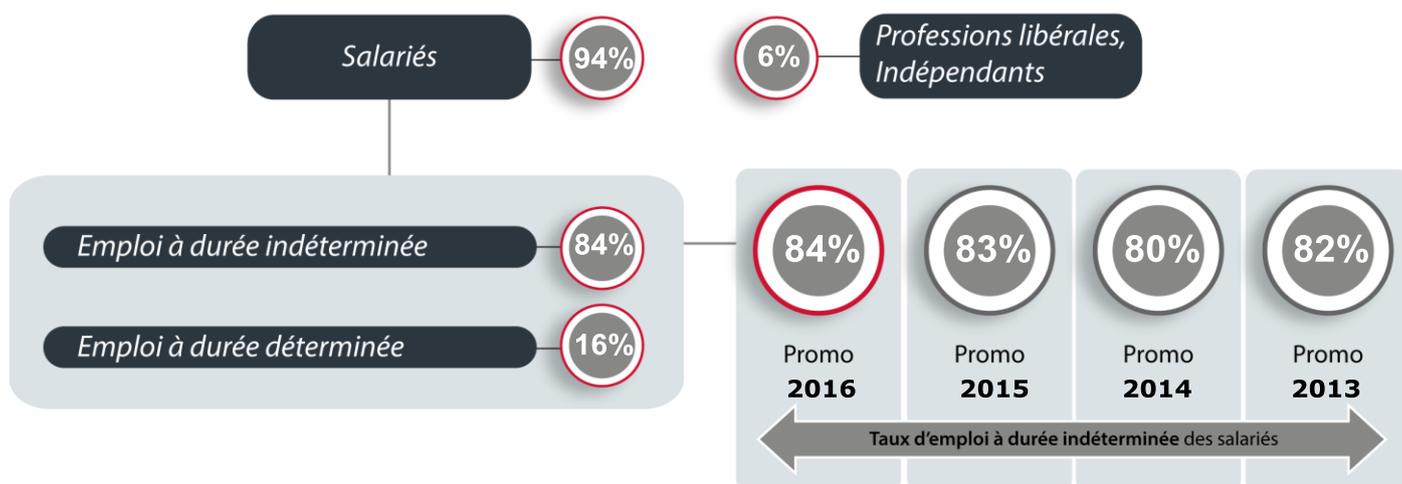
Durée moyenne de recherche du premier emploi



Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, 58% des diplômés s'est vu proposer par son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **42% des diplômés**.

Pour l'ensemble des diplômés de Master2, la durée moyenne de recherche du premier emploi est de 2 mois.

L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation



Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 84%**. Pour la promotion 2015, ce taux était de 83%, et pour les promotions 2014 et 2013, il était respectivement de 80% et 82%.



Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux de cadres** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 84%**.

Au 1er décembre 2018, **le salaire net moyen par mois, avec prime**, des diplômés travaillant en France à temps complet **est de 2392 €**.

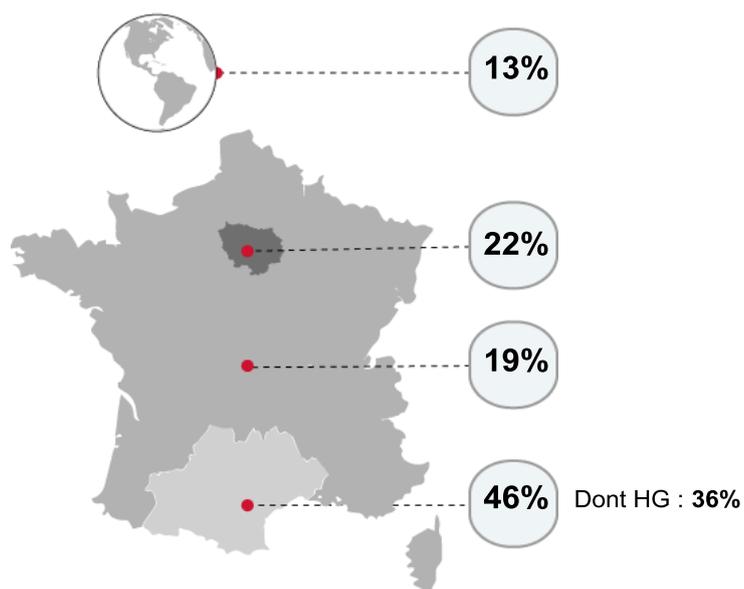
Les salaires

Salaire net mensuel

Avec primes - Temps plein en France

Moins de 1250 €	0,8%
De 1250 € à 1499 €	6%
De 1500 € à 1749 €	13%
De 1750 € à 1999 €	16%
De 2000 € à 2249 €	18%
De 2250 € à 2499 €	14%
De 2500 € à 2749 €	11%
De 2750 € à 2999 €	6%
3000 € et plus	16%

Lieu d'exercice de l'emploi



27 à 30 mois après l'obtention du M2, 46% des diplômés travaillent dans la région Occitanie dont 36% dans le département de la Haute-Garonne. Ils sont 22% à travailler en île de France et 19% dans le reste de la France. Enfin, il y a 13% des diplômés qui travaillent à l'étranger.

Secteurs d'activités

Activités financières et d'assurance	15%
Autre	12%
Programmation, conseils et autres activités info	8%
Activités juridiques et comptables	8%
Conseil et gestion des entreprises	8%
Administration publique hors enseignement	7%
Santé humaine et action sociale	6%
Construction aéronautique et spatiale	5%
Autres industries	4%
Commerce	3%
Ingénierie et études techniques	3%
Activités immobilières	2%
Autre activité en information et com.	2%
Enseignement	2%
Fabrication de produits informatiques	2%
Transport	2%
Recherche-développement scientifique	2%
Autres activités de service	2%
Arts, spectacles et activités récréatives	2%
Télécommunication	1%
Construction (bâtiment, génie civil)	1%
Agriculture, sylviculture et pêche	1%
Edition, production-prog-diffusion	0,9%
Hébergement et restauration	0,8%
Activités de services administratifs	0,7%

L'opinion des anciens diplômés - sans poursuite d'études après le M2

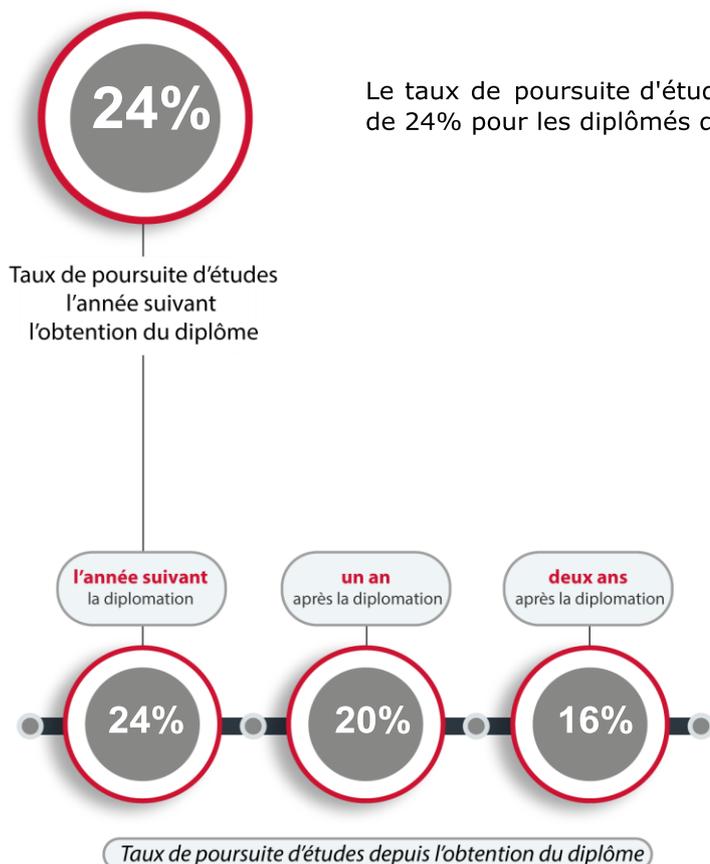
Mon emploi correspond à mon domaine de formation de Master 2

Tout à fait	63%
Plutôt oui	31%
Plutôt non	3%
Pas du tout	3%

Mon entrée sur le marché du travail s'est déroulée :

(Très) Facilement	59%
Normalement	23%
(Très) Difficilement	18%

Poursuite d'études après le Master 2



Le taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention d'un Master 2 est de 24% pour les diplômés de la promotion 2016.

Si l'année suivant l'obtention d'un Master 2, le taux de poursuite d'études est de 24%, il est de 20% un an plus tard puis de 16% deux années après la diplomation.

Poursuite d'études en 2016 / 2017

Type d'études en 2016/2017

Nb inscriptions : 24%

Prépa. concours professionnels	37%
Doctorat	19%
Autre master 2	9%
Prépa. diplômes professionnels	8%
Prépa. concours administratifs	8%
Autre	6%
Mastère spécialisé	5%
Ecole professionnelle	4%
Diplôme d'université (DU)	3%
Diplôme inférieur à BAC+5	2%
Prépa. concours enseignement	0,5%

Conditions d'études en 2016/2017

Sans contrat de travail ni rémunération	46%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	20%
Dans le cadre d'études rémunérées	16%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	13%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	4%
Autre	1%

Lieu d'études en 2016/2017

A l'université Toulouse 1 Capitole	50%
Dans un autre établissement en France	45%
A l'étranger	4%

Poursuite d'études en 2017 / 2018

Type d'études en 2017/2018

Nb inscriptions : 20%

Prépa. concours professionnels	28%
Doctorat	25%
Ecole professionnelle	13%
Prépa. diplômes professionnels	9%
Autre master 2	8%
Autre	5%
Prépa. concours administratifs	3%
Diplôme inférieur à BAC+5	3%
Mastère spécialisé	3%
Prépa. concours enseignement	2%
Diplôme d'Université (DU)	0,6%

Conditions d'études en 2017/2018

Sans contrat de travail ni rémunération	32%
Dans le cadre d'études rémunérées	24%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	22%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	14%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	6%
Autre	2%

Lieu d'études en 2017/2018

Dans un autre établissement en France	54%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	41%
A l'étranger	5%

Poursuite d'études en 2018 / 2019

Type d'études en 2018/2019

Nb inscriptions : 16%

Doctorat	33%
Ecole professionnelle	21%
Prépa. concours professionnels	12%
Prépa. diplômes professionnels	11%
Autre	7%
Autre master 2	4%
Mastère spécialisé	4%
Diplôme inférieur à BAC+5	4%
Prépa. concours administratifs	2%
Prépa. concours enseignement	2%
Diplôme d'Université (DU)	0,8%

Conditions d'études en 2018/2019

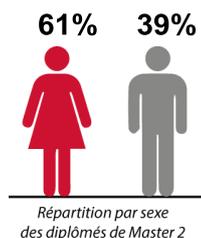
Dans le cadre d'études rémunérées	35%
Sans contrat de travail ni rémunération	22%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	21%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	11%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	7%
Autre	4%

Lieu d'études en 2018/2019

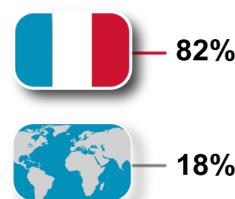
Dans un autre établissement en France	54%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	41%
A l'étranger	5%

Qui sont les diplômés de Master 2 ?

Composante	
Droit	48%
TSM	31%
TSE	10%
Informatique	7%
Administration et Communication	4%

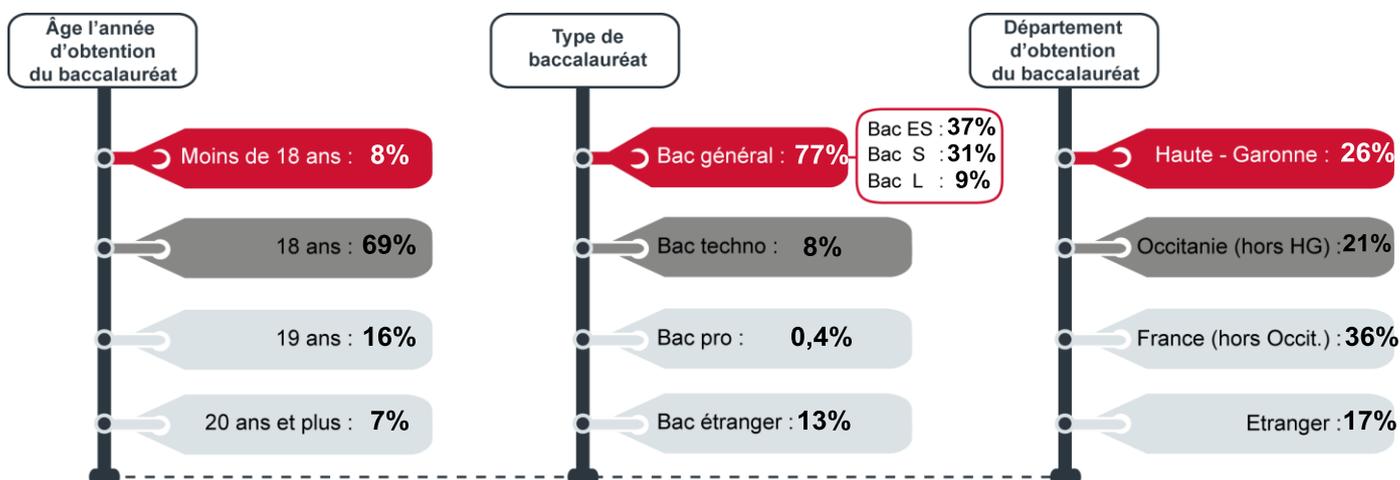


Répartition nationalité française/étrangère des diplômés de Master 2



Les diplômés de Master 2 sont 48% à être inscrits dans la composante Droit. Ils sont 31% à TSM, 10% à TSE, 7% en Informatique et 4% en Administration et Communication. 61% des diplômés sont des femmes et 39% des hommes.

Les diplômés de 2016 sont 82% à être de nationalité française et 18% de nationalité étrangère. Le taux de boursiers sur critères sociaux des diplômés de Master 2 de 2016 est de 26%.



Les diplômés de Master 2 de 2016 à UT Capitoles ont obtenu leur bac l'année de leur 18 ans et 8% avec une ou plusieurs années d'avance.

Pour 77% d'entre eux, il s'agit d'un bac général (plus précisément, 37% sont titulaires d'un bac ES, 31% d'un bac Scientifique et 9% d'un bac Littéraire). Les bacheliers technologiques représentent 8% des diplômés et les bacheliers professionnels 0,4%. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat étranger représentent 13% des diplômés.

Le baccalauréat des étudiants de Master 2 a été obtenu en Haute-Garonne pour 26% des diplômés, en Occitanie (hors Haute Garonne) pour 21% d'entre eux et dans le reste de la France pour 36%. Ceux qui ont obtenu leur bac à l'étranger (bac français ou bac étranger) représentent 17% des diplômés de Master2.

L'année précédant leur inscription en Master2, 72% des diplômés étaient déjà inscrits dans cette université.

3% étaient inscrits dans une autre université de la région Occitanie et 8% dans une université d'une autre région.

Les diplômés en provenance d'un autre établissement d'enseignement supérieur français sont 4%. Les diplômés en provenance d'un établissement d'enseignement supérieur étranger sont 4%. Enfin, ceux qui étaient non scolarisés l'an passé représentent 10% des inscrits.

Situation année précédente	
Université Toulouse Capitoles	72%
Non scolarisé	10%
Université France (hors Occitanie)	8%
Etablissement d'enseignement sup. étranger	4%
Autre établissement d'enseignement sup. français	4%
Université Occitanie (hors UT Capitoles)	3%

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête quantitative menée entre début décembre 2018 et mi-mars 2019 par e-mail et par téléphone.

2031 personnes diplômées d'un Master 2 en 2016 ont été sollicitées (quels que soient leurs régimes d'inscriptions et sans critères d'âge). 1484 ont répondu à l'enquête.

73% Taux de réponse

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur les variables « lieu d'obtention du baccalauréat » (Haute-Garonne, Occitanie hors Haute-Garonne, France métropolitaine hors Occitanie, Etranger).

Par rapport à la population ciblée par l'analyse de l'insertion professionnelle (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère, de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2016 et ceux âgés de plus de 30 ans. À l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 684 individus (contre 1014 selon la définition retenue par l'UT Capitoile pour l'analyse de l'insertion professionnelle sans poursuite d'études). Cette différence entre les populations ciblées par le MENESR et l'Université Toulouse Capitoile, explique les écarts que l'on peut constater concernant les éléments statistiques publiés.

Pour en savoir plus :

<http://www.ut-capitoile.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyse par composante, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyse par formation, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitoile, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyses globales et par composante, Promotion 2015, octobre 2018